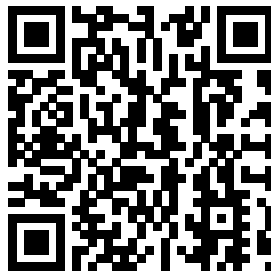


BASTIDON



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 septembre 2023 sous réserves d'incidents



Suivant acte SSP du 26.05.2023, la société **BASTIDON** Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros Siège social : Lot N° 20,ZA de La Prato 84210 PERNES-LES-FONTAINES 390 343 465 RCS AVIGNON, et la société **AZUR BASTIDON FUNERAIRES** Société à responsabilité limitée au capital de 69520,00 euros Siège social : 110 Cours Gambetta 84250 LE THOR 797 794 484 RCS AVIGNON ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société BASTIDON a fait apport à la société AZUR BASTIDON FUNERAIRES de sa branche complète et

Ecrit par Echo du Mardi le 1 septembre 2023

autonome d'activité de funéraire, évaluée à 1 064 272 €, moyennant la prise en charge par la société AZUR BASTIDON FUNERAIRES, solidairement avec la société BASTIDON, du passif correspondant, évalué à 426 207 €. L'actif net apporté s'élève donc à 638 065 €. En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société AZUR BASTIDON FUNERAIRES a augmenté son capital de 59 520 € pour le porter à 69 520 € par l'émission de 5 952 parts nouvelles de 10 € de nominal chacune, entièrement libérées, créées jouissance du 01.08.2023 et attribuées à la société BASTIDON. La différence entre la valeur de l'actif net apporté et la valeur nominale des titres rémunérant cet apport, soit 578 545 €, constitue une prime d'apport sur laquelle porteront les droits des associés anciens et nouveaux de la société AZUR BASTIDON FUNERAIRES.

Suivant acte SSP du 26.05.2023, la société **BASTIDON** et la société **ATELIER BASTIDON** ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société BASTIDON a fait apport à la société ATELIER BASTIDON Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 Euros Siège social : 48 allée du Mistral ZA Prato III 84210 PERNES-LES-FONTAINES 949 974 398 RCS AVIGNON de sa branche complète et autonome d'activité d'ébénisterie, évaluée à 301 744 €, moyennant la prise en charge par la société ATELIER BASTIDON, solidairement avec la société BASTIDON, du passif correspondant, évalué à 124 537 €. L'actif net apporté s'élève donc à 177 207 €. En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société ATELIER BASTIDON a augmenté son capital de 177 207 € pour le porter à 178 207 € par l'émission de 177 207 actions nouvelles de 1 € de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie, créées jouissance du 01.08.2023 et attribuées à la société BASTIDON.

Des termes du procès-verbaux de l'AGE des sociétés BASTIDON, AZUR BASTIDON FUNERAIRES et ATELIER BASTIDON en date du 01.08.2023, il résulte que les projets d'apport partiel d'actif ont été approuvés, les opérations d'apport partiel d'actif et les augmentations de capital sont devenues définitives en date du 01.08.2023 et que les sociétés AZUR BASTIDON FUNERAIRES et ATELIER BASTIDON ont la jouissance des biens apportés à compter du 01.08.2023.

Par ailleurs, l'AGE de la société BASTIDON a décidé :

- d'adopter la dénomination sociale suivante : BASTIDON GROUP,
- de modifier l'objet social à :
 - « - la prise de participation ou d'intérêt, détention de titres, gestion, administration de toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières, cotées ou non cotées ;
 - l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer ;
 - la réalisation de toutes prestations de services administratifs, commerciaux, juridiques, et financiers notamment auprès de filiales dans le but d'en assurer la gestion, le contrôle et la mise en valeur ;
 - l'acquisition et la gestion de toutes valeurs et biens mobiliers, l'investissement dans tous produits bancaires et d'assurance d'épargne et de placement, et notamment des contrats de capitalisation, l'acquisition et la gestion de parts de SCPI.

Les statuts de la société BASTIDON GROUP seront modifiés en conséquence.

Pour avis